

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 7665

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABDALLAH

Date de naissance : Gym 18-02-62

Adresse : Lot HAJ FATEH Rue 5 N°162 EL OULFA CASA

Tél. : 0661 15 98 51

Total des frais engagés : 200 + 145,10

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15-11-17

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age:

Enfant

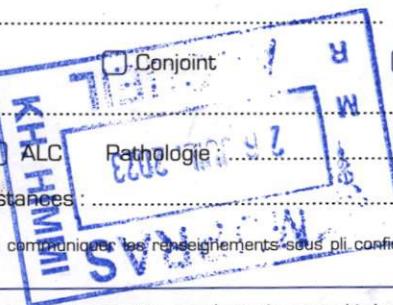
Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15 JUL 2023	CS		145,40	 Dr. Soukaina ALAMI Médecin Généraliste Add. Sidi Abdellah Dacoura Tel. 0525 98 00 00 Mor. Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
STE PHARMACIE SIALA Lot 10 Rue 6 103 Lot 24 Casablanca - Tel: 0525 98 00 00	15/7/2023	145,40

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

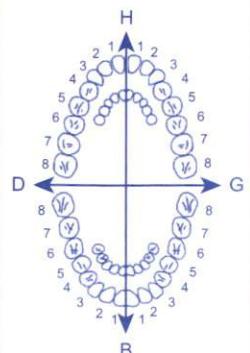
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

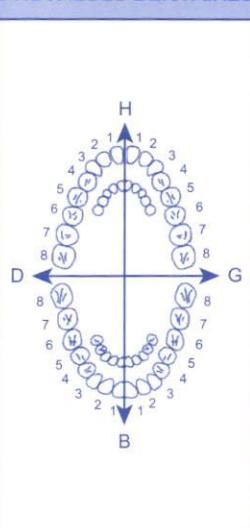
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
CŒFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Dr. SOUHAÏLA ALAMI

MÉDECINE GÉNÉRALE

Lauréate de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

- Diplôme Universitaire en Diabetologie
- Médecine de Travail "Université de Reims-france"
- Certificat en Hijama Medicale
- Echographie
- Electrocardiogramme



الدكتورة سهيلة علمي

الطب العام

خريجة كلية الطب والصيدلة

بالدار البيضاء

دبلوم جامعي في داء السكري

طب الشغل "جامعة ريس فرنسا"

شهادة في الحجامة الطبية

الفحص بالصدى

تخطيط القلب

Casablanca, le:

ORDONNANCE

15/07/2023

MR GYM ABDALLAH

40,00 -PREDNI 20 CP : 3CP / J LE MATIN APRES REPAS PDT

5JOURS

52,80 -UBIPROX 500 : 1CP / J APRES REPAS A MIDI PDT 7JO

15,30 -VITAMINE C 1000 SANS SUCRE : 1CP / J LE MATIN

37,00 -DUOXOL CP : 1CP MATIN ET SOIR APRES REPAS PDT

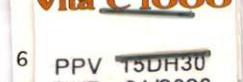
3JOURS

T = 145,10

STE PHARMACE HAMZA
CASABLANCA

Lot. Haj Fateh, Rue N° 3 Lot. 64
Casablanca, Tel. 0522 93 10 28

Dr. Souhaïla ALAMI
Médecin Généraliste
Add. 548, Boulevard Daoura
Haj Fateh - Oulfa - Casablanca
Maroc



DUOXOL 500mg/2mg Boîte de 20 comprimés

37,00

548, bd Oued Daoura, Haj Fateh, Oulfa, Espace Bureau Lina - ETG 3 (près de la mosquée) - CASABLANCA

548، شارع واد الدورا ، الحاج فاعع ، الألة - الطابق الثالث (قرب مسجد الحاج فاعع) - الدار البيضاء

06 17 24 26 81

05 22 65 33 20

souhailaalami@gmail.com